

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photos
Lauréat :
Jacques Besse**



**Tentez votre chance et
envoyez-nous
vos clichés !**

numéro 42 - octobre 2024

Moments forts

Elections communales 2024

**Mise hors service des
réseaux d'irrigation de Miège,
Venthône et Veyras**

Promotion civique 2024

**A la rencontre de Fanny Zambaz
de Venthône**



**Noble —
Contrée**
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

L'automne s'installe à Noble-Contrée et colore les feuilles des arbres de belles nuances dorées. C'est dans cette nature que la photographe animalière Fanny Zambaz vit sa passion. Dans son atelier, elle nous raconte sa démarche pour immortaliser des animaux avec la technique si particulière du cyanotype.

Si la nature se pare de nouvelles couleurs, nos autorités vont aussi changer de visages, du moins en partie, en ce mois d'octobre. En effet, nos citoyens sont appelés le dimanche 13 octobre prochain aux urnes afin de renouveler le Conseil communal.

La vie associative et culturelle est toujours aussi riche à Noble-Contrée. Des expositions, marchés ou encore des soirées à thèmes vous attendent pour passer de beaux moments de convivialité.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre journal communal.

Chargée de communication

Anais Zufferey

L'actualité de votre commune

Nos déchetteries passent à l'heure d'hiver

Nous vous informons que nos déchetteries communales passeront à l'horaire d'hiver dès le 1^{er} novembre 2024, selon les horaires suivants :

Déchetterie des Hartes à Miège

- Mercredi et vendredi : 16h-19h
- Samedi : 9h30-12h / 13h-17h

Déchetterie de Cratogne à Venthône

- Mercredi : 16h-18h
- Samedi : 9h-12h

Les habitants de Veyras peuvent pour l'heure continuer à choisir d'amener leurs déchets soit dans nos déchetteries, soit dans celle de Chétroz à Sierre.

Elections communales du 13 octobre 2024

Le dimanche 13 octobre prochain, les citoyens sont appelés aux urnes pour élire leur Conseil municipal pour la législature 2025-2028. Les listes suivantes ont été déposées :

Liste n° 1 - PLR

- Stéphane Ganzer, Enseignant
- Mathieu Caloz, Avocat-notaire
- Daria Torrent, Hôtière
- Arnaud Solioz, Ingénieur

Liste n° 2 - Parti socialiste et Gauche citoyenne

- Justin Métrailler, Enseignant
- Ludovic Epiney, Etudiant

Liste n° 3 - Le Centre Noble-Contrée

- Gaëlle Oggier, Employée de commerce
- Géraldine Pouget-Zufferey, Ingénieure en chimie

Pour le vote par correspondance, l'électeur doit affranchir l'enveloppe de transmission et la remettre au bureau de poste. L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard pour le vendredi précédant la votation à 17h.

Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil,

installé dans l'ancienne Poste de Veyras. Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h à midi et le mercredi de 13h30 à 18h. Le vendredi 11 octobre 2024, le dépôt est aussi possible jusqu'à 17h.

Le jour du scrutin, il vous est également possible de vous rendre directement au bureau de vote. Ce dernier, situé au centre scolaire de Miège, sera ouvert le dimanche 13 octobre 2024 de 9h30 à 11h30. Les citoyens se présentent avec leur propre feuille de réexpédition.

Pour rappel, l'étiquette autocollante personnelle a été supprimée, toutefois vous devez continuer à signer votre feuille de réexpédition.

Quant à l'élection du Juge et Vice-juge de notre commune, une seule liste a été déposée pour ces deux fonctions. Delphine Bilgischer (Le Centre) et Céline Rosiglioni (PLR) ont respectivement été élues tacitement (sans scrutin).

Enfin, l'élection du Président et du Vice-président aura lieu le 10 novembre prochain.

Prévention contre les accidents Restez visible en tout temps

A mesure que les jours raccourcissent, il est primordial de rester visible, particulièrement pour les personnes se déplaçant à pied, en vélo ou en trottinette.

Ainsi, à la nuit tombée, nous vous recommandons de porter des articles réfléchissants, tels qu'un gilet, un autocollant ou un brassard. Les vêtements clairs sont également recommandés.

Cela est d'autant plus important lorsque l'éclairage public de nos routes communales est éteint à partir de 23h en semaine.



Mise hors service des réseaux d'irrigation de Miège, Venthône et Veyras

La mise hors service des réseaux d'irrigation s'effectuera, sous réserve des conditions météorologiques, **dès le jeudi 31 octobre 2024**, par le service des eaux de notre commune pour le secteur de Veyras et par les consortages de Miège et de Venthône.

Ainsi, nous prions les propriétaires de bien vouloir procéder au contrôle de leurs popes installations par l'ouverture des robinets privés et des bouchons afin de prévenir tous dégâts durant la période de gel.

La Commune de Noble-Contrée et les consortages d'irrigation de Miège et Venthône déclinent toute responsabilité en cas de dégâts dus au non-respect de ces règles sur les réseaux privés.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Consortage de Miège

- Jean-Pierre Monnet, Président, 079 346 52 43
- Fabrice Clavien, Responsable technique, 079 220 76 27

Consortage de Venthône

- Maurice Masserey, Président, 079 449 29 22

Service communal des eaux

- Francis Marty, Responsable communal des eaux, 027 564 63 35

Promotion civique 2024

Le 6 septembre dernier, notre commune a eu le plaisir de recevoir 35 jeunes à la salle bourgeoise de Veyras pour la promotion civique 2024. Ce rituel de passage marque l'accès à la majorité civique des jeunes de notre municipalité.

Durant cette rencontre, notre Conseil communal a eu tout loisir d'échanger à bâtons rompus avec notre belle jeunesse. Après la partie officielle, nos nouveaux citoyens ont été invités à fêter leur majorité au Tohu-Bohu festival.

Nous les félicitons pour ce nouveau chapitre et leur souhaitons tout le meilleur pour la suite !



Pacte d'amitié avec Veyras-France La Sarabande chantera ses "best of" en Ardèche

Après un concert en 2022 chez les Veyrassois d'Ardèche, le groupe la Sarabande repart sur la route de l'amitié musicale liant les deux villages.

Avec son groupe de musiciens "les Dusties", la bande se produira le samedi 23 novembre 2024 à la salle de la Comballe à Veyras-France pour interpréter un "best of" de son répertoire.

Le groupe accueille avec plaisir tout habitant de Noble-Contrée qui souhaiterait se joindre au public français, car c'est ensemble que la musique est bonne ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la directrice du groupe, Sara Sierro, par téléphone au 079 253 20 82 ou par e-mail à info@lasarabande.art.



A la rencontre de la photographe Fanny Zambaz, habitante de Venthône

Fanny Zambaz nous reçoit dans son atelier, au cœur d'un joli désordre. Au mur, un patchwork de photos d'animaux est exposé. Un lynx, un bouquetin et un chardonneret élégant dans la neige nous fixent, figés dans l'éternité.

La jeune photographe a toujours eu beaucoup d'imagination et l'envie d'en faire son métier. Elle effectue son apprentissage de photographe de laboratoire à Genève, avant d'assurer différents mandats pour des photographes. Elle voyage ensuite à Paris et Londres pour compléter ses expériences, notamment dans la mode. "En général, je n'aime pas photographier les gens, mais la mode faisait sens, car je pouvais raconter une histoire".

En 2017, elle expérimente le cyanotype, une technique d'impression négative qui utilise les rayons du soleil pour imprimer une image. L'artiste applique délicatement une émulsion au pinceau sur un beau papier aquarelle et le recouvre d'un négatif. Le résultat donne des tonalités bleu cyan. "Le cyanotype donne un effet mélancolique que j'adore, je ne m'en lasse pas !", se confie la photographe. Elle utilise d'ailleurs

souvent des couleurs monochromes quand elle peint.

C'est dans la nature où elle se sent le mieux, loin du tumulte de la ville. "En restant à l'affût durant des heures, on observe une multitude d'animaux. Je suis certes dans l'inconfort, mais cela me remet à ma place d'Homme dans la nature."

Si elle ne prend pas volontiers des bains de foule, elle apprécie donner des conférences pour expliquer sa démarche au public. "Je veux montrer la nécessité de prendre soin de nos écosystèmes", appuie-t-elle.

En avril 2023, elle décroche le premier prix au festival "Objectif Femmes" à Paris. La photographe, qui ne cherche pas forcément à gagner des concours, se réjouit cependant de la mise en lumière de son travail.

Fanny Zambaz a publié en avril dernier un ouvrage intitulé "Esquisses sauvages", qui retrace 7 ans de créations, édité aux éditions Monographic. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'artiste www.fannyzambaz.ch.



Fanny Zambaz, cyanotype 70x100cm, "lynx boréal, le regard, Valais 2024"

Actualités de nos sociétés

Galerie du Château de Venthône : L'artiste Yvan Marin exposera ses œuvres du 12 octobre au 10 novembre 2024. A la fois sculpteur et photographe, l'artiste présentera des sculptures en bronze et terre cuite inspirées de ses voyages en Afrique. Le vernissage de l'exposition se déroulera le vendredi 11 octobre dès 18h30 en présence de l'artiste.

Don du sang : Les Samaritains du Grand-Bisse organisent une collecte de sang le mercredi 23 octobre 2024 de 17h à 20h30 à la salle polyvalente de Venthône. Il est possible de vous inscrire en avance sur le site www.blutspende.ch ou de vous rendre directement sur place. Venez nombreux à cette action qui sauve des vies.

Musée Olsommer : Le musée vous invite à ralentir le vendredi 25 octobre 2024 à 19h durant une soirée intitulée "Slow looking". A cette occasion, vous pourrez prendre le temps de contempler une œuvre et écouter vos sensations. Si vous souhaitez participer à cette expérience, vous pouvez vous inscrire par e-mail à info@musee-olsommer.ch ou par téléphone auprès de notre déléguée culturelle Katia Boz Balmer au 078 820 62 56.

Agenda des manifestations

11 oct. : Loto du Chœur mixte de Muzot, Salle polyvalente de Veyras

12 oct. au 10 nov. : Exposition de l'artiste Yvan Marin, Galerie du Château de Venthône

23 oct. : Don du sang, Salle polyvalente de Venthône

25 oct. : "Slow looking", Musée Olsommer à Veyras

31 oct. : Fêtes d'Halloween
Grange de la Calattra à Miège
Cour de l'école de Venthône
Devant le Volg et à Dori Land
Kids à Veyras

3 nov. : Marché artisanal "A cœur ouvert", Place du village de Venthône

3 nov. : Loto du Chœur mixte la Cécilienne, Salle polyvalente de Venthône

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch
f @noblecontree
i @noblecontree
in Commune de Noble-Contrée

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store

Google Play

Impressum

Tirage : 2'280 exemplaires
Prochaine parution : 8 novembre 2024
Délai de rédaction : 18 octobre 2024
Imprimerie : Schöchli, Sierre